

Fiche technique du produit

Spécifications



Dispositif de détection de chute Zigbee 3.0 - HEIMAN HS2FD-E

HS2FD-E

Marque : HEIMAN

Principales

Marque	Heiman
Référence	HS2FD-E
Fonction	Détection non invasive de chutes pour la sécurité des personnes âgées, avec alertes en temps réel via Zigbee
Gamme produits	Capteur intelligent de détection de chute

Caractéristiques radio & électriques

Usage intérieur ou extérieur	Usage intérieur
Température de fonctionnement	-10 °C à +50 °C

Caractéristiques physiques

Dimensions	80 x 80 x 25 mm
Couleur	Blanc
Qualité du matériau	Plastique robuste

Garantie & normes

Garantie	2 ans
Norme et certification	Protocole Zigbee 3.0, compatible avec les normes domotiques courantes

Autres caractéristiques

Protocole de communication	Zigbee 3.0
Entrée d'alimentation	DC 5V 2A
Mode réseau	Zigbee 3.0
Puissance	≤ 10 W (valeur de crête)

Humidité de fonctionnement	≤ 95% HR (sans condensation)
Portée de détection	Montage mural : 4 x 4 m ; Montage au plafond : 4 x 5 m
Autres informations	Conçu pour une installation facile, rapport en temps réel des incidents, assure une protection proactive et une tranquillité d'esprit

Présentation

HEIMAN HS2FD-E — Dispositif de détection de chute Zigbee 3.0 - HEIMAN HS2FD-E

Description

Le capteur de détection de chute Heiman HS2FD-E est un dispositif intelligent destiné à renforcer la sécurité des individus à leur domicile. Sa conception se focalise sur une détection précise des chutes, ce qui permet d'assurer une protection efficace au sein des foyers.

Doté d'une technologie de communication Zigbee, le HS2FD-E facilite la transmission des alertes en cas de chute. Cela permet une surveillance en temps réel et une intervention rapide, ce qui s'avère crucial pour les personnes vulnérables à domicile.

L'installation de ce capteur se fait aisément, ce qui le rend idéal pour des configurations variées dans les maisons. Son utilisation est particulièrement recommandée pour la surveillance des individus à risque, optimisant ainsi la sécurité des environnements domestiques.